



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 29 novembre 2023

N° d'affaire : 2023.RRGR.39

Ne pas restreindre inutilement le développement touristique dans les zones destinées à la pratique intensive d'activités de détente.

Motion ayant valeur de directive

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Adoption de la motion.

Berne, le 29 novembre 2023

Au nom du Grand Conseil



Francesco M. Rappa
Président

Patrick Trees
Secrétaire général